

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR 6 décembre 2022

La réunion du CD s'est tenue à distance, en utilisant l'outil collaboratif Teams.
La réunion a été enregistrée après que les participants en aient été avertis.

Comité directeur (21 membres)

✓ Présents (15)

Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Clarisse Bouchard, Pierre Braëms, Georges Charlon, Jean-Louis Coste (Président), François Duchesne de Lamotte (Médecin fédéral), Yves Dupin (APL), Jean-François Fauchier, Jean-Philippe Gallat, Jean-Pierre Gaury, Véronique Gensac, Dominique Jean (APL), Michel Joulot (Secrétaire général), Bénédicte Lavaut, Sonia Ouldali.

✓ Absents excusés (6)

**Michel Appriou (CNB),
Jean-Louis Debiée (CND),
Evelyne Falaix (CNCV),
Christophe Lafon,
Thomas Sénac (CNP),
Gérard Vieux.**

Nombre de présents et représentés : 15

Invités

Jean-Marc Galan (com. Sécurité et Technique), Sara Gill (com. Financière), Gilbert Veber.

Direction technique nationale

Yves Goueslain (Directeur technique).

Secrétariat

Sophie Maurel.

Rappel de l'ordre du jour

Accueil des participants : 18 h 15

Début de la réunion : 18 h 30

	Sujet	Type	Intervention
1.	Point du Président, chiffres	Information	J.L. Coste
2.	Préparation du budget 2023 (lettre de cadrage et processus)	Information	J.C. Bénintende
3.	Information sur la réunion de la DTNe à Nice	Information	Y. Goueslain
4.	Compte rendu des assises Kite et Delta, RASMO	Information	B. Lavaut / J.L. Debiée / P. Braëms
5.	Évolution des licences 2024	Information	G. Charlon
6.	Présentation de la mise à jour du règlement médical	Information puis vote (via Balotilo)	F. Duchesne de Lamotte
7.	Convention nationale avec la LPO, ASTER et la DREAL	Information	S. Ouldali
8.	Point de l'état d'avancement de l'audit communication	Information	V. Gensac
9.	Nominations à la commission Statuts et règlements	Information puis vote (via Balotilo)	M. Joulot
10.	Nominations au comité national Boomerang	Information puis vote (via Balotilo)	M. Joulot
11.	Questions diverses	Information	M. Joulot

Fin de la réunion : 20 h 30.

Le Secrétaire général accueille les participants pour le dernier CD de l'année.
Les votes prévus seront effectués via Balotilo après la réunion.

1. Point du Président, chiffres

Intervenant : J.L. Coste

Il n'y a pas d'évolution particulière des chiffres depuis la dernière réunion du Comité directeur. On peut constater un léger tassement des courbes.

On note une augmentation de 1 % des adhésions qui induit l'évolution positive de nos recettes de 76 744 €

Des subventions supplémentaires nous ont été accordées par l'ANS, notamment pour le système d'informatique général et la communication.

Au CNOSF les tensions semblent s'apaiser.

Le CNFAS a écrit à Madame la Ministre pour signaler les problématiques engendrées par la loi sur le Sport.

Thomas Sénac va s'investir pleinement sur les sujets relatifs à l'international et notamment sur les relations avec nos voisins.

2. Préparation du budget 2023 (lettre de cadrage et processus)

Intervenant : J.C. Bénintende

La lettre de cadrage est prête : une augmentation de 4 % est accordée par rapport à l'an dernier.

Le Trésorier demande que le délai de retour des demandes de budget soit respecté.

Les demandes exceptionnelles doivent faire l'objet d'un descriptif précis.

Le Bureau directeur se réunira le 21 janvier 2023 pour statuer sur ce budget.

3. Information sur la réunion de la DTNe à Nice

Intervenant : Y. Goueslain

La DTNe s'est retrouvée à Nice la semaine précédente en présence de Michel Joulot.

L'équipe technique en a profité pour échanger avec le secrétariat.

La réunion a balayé tous les sujets habituels et fera l'objet d'un compte rendu.

Yves Goueslain souligne un point important : le départ à la retraite de conseillers techniques bouleverse le maillage de la France par l'équipe technique. Les deux tiers nord de notre territoire sont sans conseiller technique. Cette situation pose quelques difficultés au niveau des régions concernées. Afin de solutionner ce problème, il est envisagé de proposer aux territoires une collaboration avec la fédération afin de cofinancer le salaire de conseillers techniques implantés dans les régions.

Est-ce que le partage de salariés entre deux fédérations aéronautiques a été envisagé ?

Le sujet de conseillers interfédéraux a été abordé pour des conseillers d'État. Cela n'a pas été envisagé pour du personnel fédéral. Le partage du temps de travail d'un salarié entre deux fédérations concernerait des sujets nationaux mais resterait néanmoins difficile à mettre en œuvre. Or la problématique de la FFVL est régionale.

Le CNFAS a abordé ce sujet et celui de la mutualisation des assurances sans que des solutions émergent dans l'immédiat.

4. Compte rendu des assises Kite et Delta, RASMO

Intervenant : B. Lavaut pour le kite

Depuis l'an dernier le CNK tourne dans les régions pour être reconnecté aux clubs, aux Régions et aux élus locaux. Cette année le séminaire se déroulait en Bretagne. Les sujets abordés ont été le Sport-Santé, les formations tandem et wing pour les professeurs d'EPS, et l'aide à apporter aux clubs qui ont du mal à redémarrer après le covid.

À l'occasion de ce séminaire ont été évoqués les besoins des clubs de formation à la sécurité. Un référentiel de secourisme, rédigé en collaboration avec les secouristes de plage et la SNSM va être diffusé.

Le CNK développe les formations de tandem kite auprès des moniteurs, pour pouvoir accompagner des enfants en difficulté. La perspective de développement dans le cadre du Sport-Santé a été particulièrement bien accueillie.

Du travail reste à accomplir sur la sensibilisation et la féminisation de notre sport.

Intervenant : P. Braëms pour le RASMO

Cette année le RASMO s'est déroulé dans les Alpes du Sud près de Manosque.

Il a accueilli un petit peu moins de monde qu'habituellement : 80 participants, associatifs et professionnels confondus. Il a été riche et a remporté beaucoup de succès.

Beaucoup de sujets ont été évoqués. Un compte rendu sera diffusé.

Hormis les bilans de fin d'année (« Voler mieux » et les animateurs Sécurité), des exposés ont été faits, dont un sur le casque de réalité virtuelle comme outil pédagogique ; ont été présentés le travail effectué pour l'harmonisation des ateliers de révision du matériel et un exposé sur son vieillissement, une enquête de l'ENSA sur le métier de moniteur de vol libre, le tout suivi d'un point sur les assurances et d'un autre sur le certificat médical...

Les associatifs ont fait remonter leur besoin de moniteurs et de formation de cadres fédéraux. À noter que le RASMO sert de recyclage des moniteurs associatifs. C'est un moment privilégié pour donner des informations.

Le suivi numérisé de la formation a été abordé : il est nécessaire de former les moniteurs à cet outil mais également d'informer les licenciés.

Nous avons eu des retours sur le recyclage du parachute de secours.

Jean-Philippe Gallat a présenté son système d'extraction du parachute de secours.

L'environnement a également été un sujet abordé lors de ces échanges.

5. Évolution des licences 2024

Intervenant : G. Charlon

Annexe P5 : Tableau des licences

Le Comité directeur de février devra voter pour valider la présentation du projet à la prochaine AG.

Le but de ce travail est d'harmoniser les licences. Les tarifs de la couverture seront négociés avec les assureurs ultérieurement.

Georges Charlon demande que les remarques lui soient faites avant fin décembre 2022.

Jean-Claude Bénintende indique qu'une simulation sera faite concernant les primes d'assurance. Il indique qu'une augmentation de la cotisation devra être proposée à l'assemblée générale. Concernant la licence Jeune, il faut faire une première expérience et voir le résultat.

6. Présentation de la mise à jour du règlement médical

Intervenant : F. Duchesne de Lamote

Pour rappel, globalement le certificat médical ne sera plus nécessaire pour la pratique de loisir. Il reste obligatoire pour les disciplines volantes pour la pratique de la compétition et la pratique professionnelle.

Le règlement médical fédéral doit être mis à jour et validé par le Comité directeur. Il est en cours de rédaction.

Il doit structurer la commission Médicale.

Les questionnaires de santé ont été rédigés et sont prêts.

Le questionnaire pour les handicapés est identique à celui des autres sportifs.

7. Convention nationale avec la LPO, ASTER et la DREAL

Intervenante : S. Ouldali

Annexe P7 : Convention naturalistes et nouvelle ZSM

Le projet de convention entre la fédération et les naturalistes concerne deux espèces d'oiseaux : le gypaète barbu et le vautour percnoptère.

La fédération communiquera sur un certain nombre de points auprès de ses licenciés afin que dans les zones de sensibilité majeure (ZSM) le vol en parapente soit exclu.

Dans le cas où il est impossible de faire respecter la ZSM, le référent FFVL devra prévenir le référent « Espèces » de la zone concernée.

Par contre, ce type de convention n'est pas prioritaire sur des textes (arrêté préfectoral par exemple) concernant d'autres zones réglementées tels que les Parcs nationaux.

La fédération doit dialoguer et assurer la pérennité de ses activités. Elle va demander de ne pas avoir à s'engager à inclure dans le règlement des compétitions des pénalités en cas de non-respect d'une ZSM. Par contre, la fédération communiquera les informations sur les ZSM aux organisateurs de compétition et dans les formations fédérales.

Projet de zone de sensibilité majeure « Pierre fendue » (Aravis – face SE)

Il s'agit d'un sujet local pour lequel la FFVL a été consultée. L'espèce concernée est le gypaète barbu. La ZSM se situe sur un axe de cross très fréquenté en Haute-Savoie.

La FFVL va essayer de dialoguer pour voir s'il est possible de rétrécir la zone cœur afin que nos activités ne se trouvent pas trop impactées.

Les ZSM sont créées, avec ou sans nous, puis diffusées. Il est primordial de participer aux discussions qui précèdent pour essayer de minimiser l'impact sur nos possibilités de vol.

Ces règles terrestres s'ajoutent aux règles aériennes. La stratégie du dialogue nous permettra peut-être de rester réactifs.

Il faudra dans l'avenir réfléchir au pilotage de ce type d'intervention.

François Duchesne pense que cela fait longtemps que la fédération est confrontée à cette problématique. Ne faudrait-il pas informer, via les panneaux de site, afin que le licencié puisse se renseigner à la source.

Sonia Ouldali répond que cela fait partie de la réflexion à venir. Fred Escriba a déjà commencé à travailler sur la communication de ces informations.

Ces associations naturalistes sont épaulées par des organismes officiels : les DREAL et les Préfectures. La bonne entente avec ces associations nous permettra d'éviter des arrêtés biotope. Pour se défendre il faut pouvoir décrire nos usages et prouver qu'ils ne bouleversent pas tant l'environnement.

8. Point de l'état d'avancement de l'audit communication

Intervenante : V. Gensac

Annexe P8 : Stratégie de communication

Antoine Dupont, notre chargé de communication, a pratiquement terminé son audit dont les conclusions sont présentées par Véronique Gensac.

La ligne éditoriale reprend les trois grandes lignes du projet politique :

- visibilité des activités de la FFVL : promotion des différentes pratiques (pour tous les publics), des athlètes, de la communauté ;
- information sur nos terrains de jeu : sensibilisation à la protection de l'environnement, au respect des lieux de pratique, à la faune et à la flore locale ; recyclage et réutilisation du matériel ;
- mise en avant du rôle de la FFVL pour sécuriser les pratiques, l'apprentissage, les labels qualité, la vie des clubs et des écoles, les actions nationales (« Voler mieux »), formation (label qualité).

L'outil clef a été mis en place, c'est le plan de communication qui sera partagé avec le Comité directeur.

Ce document est évolutif en fonction des besoins. Il se présente sous forme d'un fichier .xls. Sur le fichier présenté on constate que pour la période de décembre l'accent a été mis sur la communication via les réseaux sociaux.

Les grands axes de communication ont été définis et chiffrés.

Le dernier numéro papier de *Vol Passion* paraîtra en janvier 2023.

Dans un premier temps il faut entamer une réflexion pour pallier les difficultés de rédaction d'articles adaptés au profil des licenciés et pour faire évoluer la revue vers un format numérique.

Antoine Dupont a proposé deux scénarios : une version numérique du magazine ou la création d'un blog.

L'avantage de la première solution est de conserver nos habitudes.

La seconde solution permettrait de lancer la refonte des sites Internet pour 2024 avec la possibilité de créer une régie publicitaire.

Il faudra toutefois trouver des contributeurs, quel que soit le scénario retenu. Il n'a pas été envisagé pour l'instant de faire appel à des journalistes spécialisés.

9. Nominations à la commission Statuts et règlements

Intervenant : M. Joulot

Les évolutions de la loi sur le Sport 2024 nous impose un certain nombre de changements : parité hommes/femmes, présence de SHN au sein du Comité directeur...

Bruno Ferry-Wilczek va piloter la réflexion pour modifier nos statuts en conséquence.

Membres proposés au vote du Comité directeur pour composer la commission présidée par Bruno Ferry-Wilczek :

- Yves Dupin,
- Gérard Vieux,
- Jean-Claude Messmer,
- Christian Chevalier,
- Didier Bouquillard.

À noter : Référent technique : Yves Goueslain,

Référente administrative : Sophie Maurel.

Le vote sera organisé en différé via Balotilo.

Cette liste sera peut-être complétée par une personne proposée par la commission Féminine.

10. Nominations au comité national Boomerang

Intervenant : M. Joulot

Deux nouveaux membres sont proposés pour rejoindre le comité national Boomerang :

- Marie Appriou,
- Sébastien Guilleux.

Le vote sera organisé en différé via Balotilo.

11. Questions diverses

Intervenant : M. Joulot

Achat d'un terrain pour 1 800 €

Le club ne peut pas en faire l'acquisition parce qu'il est multi activités.

Jean-Claude Bénintende a proposé que le club prenne contact avec le notaire pour savoir si la fédération peut conclure l'achat.

Yves Dupin, fort d'une autre expérience, pense qu'il faut que la ligue ou le CDVL se porte acquéreur.

Dossier Tracté

Le dossier Tracté est finalisé. Gilbert Veber va le transmettre au Comité directeur. Sera-t-il possible de le valider lors de sa prochaine réunion ?

Jean-Louis Coste demande que ce dossier soit transmis au Bureau directeur.

Site météo

Yves Dupin fait partie avec Jean-Pierre Gaury d'un groupe météo dans le cadre du SIG. Ils souhaiteraient un outil synthétique et pédagogique susceptible de nécessiter un développement adapté. Ils sollicitent des structures produisant de la météo. Certains sites météo sont payants. Il faudrait donc envisager cette dépense.

Le SIG a été validé par le Comité directeur. Les contrats sont en cours de finalisation. Gilles Misslin en assurera le pilotage.

RELEVÉ D'INFORMATIONS

	Sujet	Type	
1.	Point du Président, chiffres	Information	<p>Pas d'évolution particulière des licences depuis le dernier CD :</p> <p>augmentation de 1 % des adhésions => +76 744 €.</p> <p>Des subventions complémentaires ont été accordées par l'ANS pour de la communication et l'amélioration du système informatique.</p> <p>Le CNAFS a signalé au Ministère des difficultés engendrées par la loi Sport.</p> <p>Thomas Sénac va s'investir pleinement sur les sujets traitant de l'international.</p>
2.	Préparation du budget 2023 (lettre de cadrage et processus)	Information	<p>La lettre de cadrage va être envoyée aux responsables de ligne budgétaire qui devront transmettre leur retour avant fin décembre.</p> <p>Une augmentation de 4 % est accordée par rapport au budget de 2022.</p>
3.	Information sur la réunion de la DTNe à Nice	Information	<p>La réunion de la DTNe s'est déroulée à Nice.</p> <p>Le départ de conseillers techniques a pour conséquence de laisser le Nord de la France sans conseiller.</p> <p>Une collaboration entre les Régions et la FFVL pour l'embauche de personnel technique doit être envisagée.</p>
4.	Compte rendu des assises Kite et Delta, RASMO	Information	<p>CNK : un séminaire s'est tenu en Bretagne. Les sujets abordés : Sport-Santé, formation sécurité au sein des clubs, formations tandem et Wing.</p> <p>Du travail reste à accomplir pour la féminisation du kite.</p> <p>RASMO – il s'est déroulé dans les Alpes du Sud. Il a rencontré un franc succès. De très nombreux sujets ont été débattus et abordés.</p>
5.	Évolution des licences 2024	Information	<p>Le but est d'harmoniser et simplifier la licence.</p> <p>Le projet validé par le CD de février sera proposé au vote de l'AG.</p>
6.	Présentation de la mise à jour du règlement médical	Information puis vote (via Balotilo)	<p>Les questionnaires santé ont été validés.</p> <p>Le règlement médical fédéral est en cours de rédaction et doit être transmis au CD pour un vote via Balotilo.</p>
7.	Convention nationale avec la LPO, ASTER et la DREAL	Information	<p>Les ZSM sont créées, avec ou sans nous, puis diffusées : il est primordial de participer aux discussions qui précèdent pour essayer de minimiser l'impact sur nos possibilités de vol.</p> <p>Il est nécessaire de réfléchir au pilotage de ce type de sujet avec les associations naturalistes.</p>
8.	Point d'avancement de l'audit communication	Information	<p>L'audit d'Antoine Dupont est terminé. Un bilan a été fait des points positifs et négatifs de notre communication.</p> <p>Le plan de communication a été mis en place. Cet outil clef est partagé entre les membres du CD.</p>



			<p>Les grands axes de communication ont été définis et budgétisés.</p> <p>Concernant <i>Vol Passion</i> deux choix possibles : un magazine numérique ou un blog.</p>
9.	Nominations à la commission Statuts et règlements	Information puis vote (via Balotilo)	<p>Proposition de Bruno Ferry-Wilczek :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Yves Dupin, - Gérard Vieux, - Jean-Claude Messmer, - Christian Chevalier, - Didier Bouquillard. <p>À noter : Référent technique : Yves Goueslain, Référente administrative : Sophie Maurel.</p>
10.	Nomination au comité national boomerang	Information puis vote (via Balotilo)	<p>Proposition du CNB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marie Appriou, - Sébastien Guilleux.
11.	Questions diverses	Information	<p>Achat d'un terrain pour 1 800 € : en attente de la réponse du notaire. La ligue ou le CDVL pourra se porter acquéreur si nécessaire.</p> <p><u>Dossier Tracté</u> : dossier finalisé. Gilbert Veber va le transmettre pour première lecture au BD.</p> <p><u>Site météo</u> : se doter d'un outil synthétique et pédagogique nécessite un développement adapté qui implique d'envisager un abonnement.</p>